

val de gâtine

Non au projet de parc résidentiel

Le projet de parc résidentiel au plan d'eau de Cherveux-Saint-Christophe-sur-Roc était le principal point à l'ordre du jour du conseil communautaire de Val de Gâtine qui s'est tenu mardi 5 juin, dans la salle de conférence du Smited de Champdeniers.

Les élus communautaires ont échangé leurs points de vue sur ce projet d'envergure porté par une société locale privée. L'ensemble des conseils municipaux du territoire avaient à se prononcer ces dernières semaines.

Les élus ont voté à bulletin secret

Le projet concerne la création d'un parc résidentiel avec cent trente lodges, restaurant, piscine... sur une surface de 7,5 ha. Ce qui entraînerait la modification du plan local d'urbanisme intercommunal en réduisant le reste à construire significativement jusqu'en 2031 dans le cadre de la loi Zan (zéro artificialisation nette des sols).

Les élus de Val de Gâtine ont voté à bulletin secret sur le projet de parc résidentiel : sur 37 votants, 8 se sont prononcés pour ; 9 pour avec réduction de dimensionnement

du projet ; et 20 contre. Ce qui met un terme au projet.

Rénovation de l'école de Saint-Pardoux. Les élus valident l'avant-projet définitif de rénovation énergétique de l'école le Lavoir de Saint-Pardoux-Soutiers.

Des variations d'enveloppes financières sur certains lots sont expliquées et le coût total varie de 2,2% par rapport à l'avant-projet sommaire.

Les lots électricité, chauffage et ventilation sont actés et quelques options sont retenues, notamment pour l'équipement d'alarme incendie, le remplacement de menuiseries et la création d'un espace de verdure. Le coût total s'élève à 847.800 € HT.

Des actions d'embellissement seront engagées à la charge de la commune de Saint-Pardoux-Soutiers, comme le nettoyage des façades extérieures, la remise à neuf de parois intérieures et des revêtements de sol vieillissants.

Des efforts à faire au niveau du tri

Davantage de déchets. Il ressort du rapport annuel 2023 du Sictom que les volumes de collecte ont augmenté par rapport à l'année pré-

cedente : 23 kg de plus par habitant.

Un contrôleur sillonne activement le territoire et le bilan du tri des déchets par les ménages est en baisse qualitativement.

Des objets insolites se trouvent régulièrement dans le bac jaune destiné uniquement aux déchets ménagers et revalorisés. Des indications sont apposées sur lesdits bacs dans le but de sensibiliser et d'améliorer la situation.

Centre musical. L'équipement intercommunal situé à Coulonges-sur-l'Autize poursuit son développement et compte cette année cent soixante-treize adhérents.

Les tarifs 2024-2025 sont maintenus, hormis la pratique d'un instrument sur une demi-heure qui augmente de 2 €. Nouveauté, des stages à la journée vont être mis en place (à partir de cinq participants).

Voirie. En plus des travaux de voirie projetés et financés cette année par la communauté de communes, des travaux supplémentaires et exceptionnels seront réalisés à Béceleuf, Le Busseau, Champdeniers, Cours et Coulonges-sur-l'Autize.